

la construction, l'Association des banquiers canadiens, plusieurs associations d'assureurs, six associations de transport maritime, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et bien d'autres encore. De plus, les membres du Groupe ont rencontré les porte-parole de nombreuses entreprises des diverses régions du pays.

Au Canada même, les membres du Groupe ont contacté le Congrès du travail du Canada et un certain nombre d'universitaires. Ils ont établi des relations avec l'Institut de recherches politiques (IRP), qui s'intéressait depuis quelque temps déjà aux services et qui avait commandé plusieurs études sur le sujet.

A l'étranger, le Groupe de travail s'est empressé de communiquer avec les secrétariats de l'OCDE et du GATT puis avec des représentants des Etats-Unis, de la Communauté européenne et du Japon. Bien sûr, il s'est aussi prévalu des bons offices du réseau considérable de missions diplomatiques canadiennes à l'étranger pour obtenir des renseignements sur les services et les courants d'idées à l'étranger.

(iii) Evaluation de l'organisation et des contacts

Compte tenu des ressources et du temps dont il disposait, le Groupe de travail a tenté d'élargir le plus possible son champ d'étude. En fait, il s'est constamment efforcé de recueillir les points de vue de toutes les parties intéressées, qu'il se soit agi de groupes, d'entreprises ou de particuliers. Toutefois, le Groupe de travail, à lui seul, n'était pas en mesure de contacter l'ensemble des groupes, entreprises et particuliers et il reconnaît que certaines sources et idées lui ont sans doute échappé. Il se peut que des groupes contactés n'aient pu nous faire part à temps de leurs opinions pour que nous puissions en tenir compte dans ce rapport. En outre, il est possible que les groupes qui ont apporté une contribution n'aient pas disposé de suffisamment de temps ou de données pour formuler des points de vue bien définis. Le Groupe se console à l'idée que ce rapport n'est pas et ne saurait être un document définitif sur le sujet. Il tient à faire remarquer, comme il l'a d'ailleurs signalé à tous les groupes, entreprises et particuliers contactés par lui, que ce rapport ne clôt pas le débat sur le sujet et qu'il ne représente en fait qu'un point de départ. Pendant de nombreuses années encore, le monde des affaires et d'autres secteurs seront appelés à se prononcer sur la question complexe des services. Il va sans dire qu'il reste à définir toute la gamme et toute la portée des intérêts canadiens dans ce domaine.